Cités de caractère
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

GUERIGNY

Juin 2022
ville-guerigny.fr

Cité des Forges royales

Lettre municipale d'information

Editorial

Guérigny est sans conteste une ville où il fait bon vivre. La qualité des équipements de la cité des Forges royales est reconnue et les perspectives d'ouverture du Parc du château de la Chaussade vont encore accroître la qualité de vie de toutes et tous en permettant un accès à un site exceptionnel.

2022 est en effet l'année du Parc. Ce dernier, acquis par la ville deviendra la propriété de celles et ceux qui le découvriront. En effet, si nous avons pu réaliser il y a quelques années de cela, en l'occurrence en 2015, la promenade Jean-Pierre Harris, 2022 sera l'année qui offrira la possibilité d'une découverte d'un ensemble de plusieurs hectares.

Pour la première fois dans l'histoire de la cité, ce lieu sera accessible à toutes et à tous. A nous collectivement de l'améliorer dans les années à venir et de le respecter comme espace qui allie patrimoine naturel et bâti d'exception.

Guérigny s'ouvre encore un peu plus aux regards et notre ville démontre ainsi qu'elle constitue bien cet ensemble architectural exceptionnel qui ne peut faire que la fierté de toutes et tous.

Alors, avec cet élément majeur mais aussi toutes les animations nombreuses de cet été, venez en grand nombre constater que notre ville évolue fortement et qu'elle est bien la « perle » du Nivernais. Guérigny est tout simplement la ville où il faut être parce qu'elle offre un cadre de vie d'une petite ville aux multiples atouts, située à l'orée de cette forêt d'exception qu'est la forêt des Bertranges.

Bon et bel été à Guérigny et au plaisir de vous y rencontrer pour échanger sur l'avenir de la cité et partager ensemble notre envie de la rendre toujours plus attractive.

Bien à vous

Jean-Pierre CHATEAU,
Maire de GUÉRIGNY

Un événement en septembre

Comité de jumelage
Guérigny/Meix-dvt-Virton

Samedi 3 septembre 2022

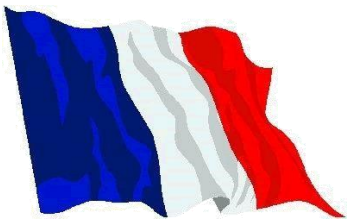

« FESTI'BIERE »

Festi'Biere 2021

Budget primitif 2022

Les budgets primitifs de la commune pour 2022 (budget principal et budget annexe des services de l'eau et de l'assainissement) ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2022.

FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION

Budget de la commune : 2 952 481 €
Budget annexe des services de l'eau et de l'assainissement : 527 661 €

Un budget principal rigoureux et de plus en plus contraint

Même si la Municipalité s'efforce de maintenir une gestion rigoureuse, les charges à caractère générale (chapitre 011) sont amenées à augmenter en 2022 principalement du fait de la flambée des prix de la fourniture de gaz et d'électricité.
Les charges relatives au personnel (chapitre 012) devraient elles aussi augmenter puisque l'Etat a évoqué une revalorisation du point d'indice de la fonction publique pour 2022.

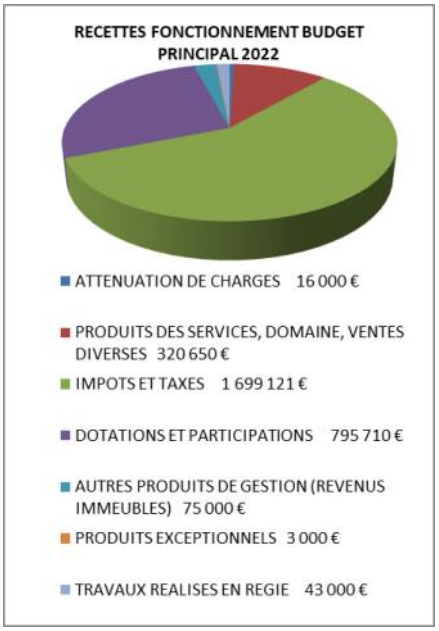

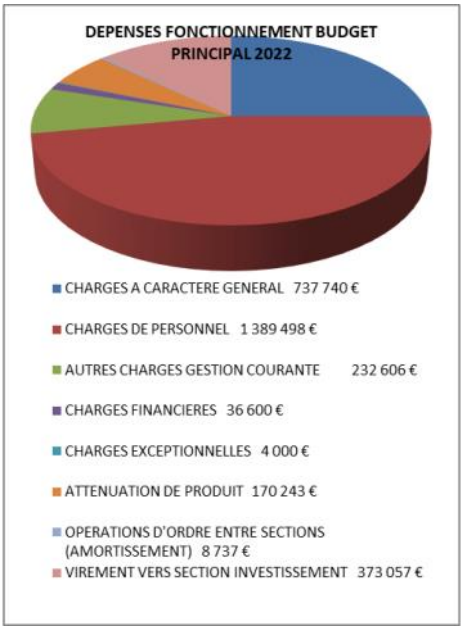

Des impôts directs locaux qui n'ont pas été augmentés depuis presque quinze ans

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale la commune a récupéré la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties du Département pour compenser en partie la suppression de la taxe d'habitation.
A noter que cette dernière continuera de s'appliquer pour les résidences secondaires.

Taxe sur le foncier bâti : 46,54 %
Taxe sur le foncier non bâti : 55,34 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 23,38 %

INVESTISSEMENT

La capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements demeure satisfaisante à la lecture du compte administratif 2021 et du résultat d'exercice dégagé à savoir 615 745.24 euros.
Par ailleurs la section d'investissement du BP 2022 qui s'équilibre à plus de deux millions d'euros illustre l'ambition et le dynamisme qui animent l'équipe municipale.
Budget principal de la commune : la section investissement s'équilibre à 2 064 728.00 €.
Budget annexe des services eau et assainissement : la section investissement s'équilibre à 462 775.68 €.

LES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT POUR 2022

Budget principal

- Révision du PLU : 33 000 €
- Avenue des Gondelins - enfouissement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public : 105 000 €
- Aménagement de la rue de Plouzeau et de la rue Mathieu – première tranche : 333 000 €
- Acquisitions des lots du château de la Chaussade : 100 000 €
- Aménagement intérieur du bâtiment à clocheton (Espace Lafayette) : 920 000 € (478 820 euros de subventions déjà notifiées par les financeurs)
- Création de logements pour les apprentis : 116 500 €

Budget annexe des services de l'eau et de l'assainissement

- Station de pompage – remplacement matériels et équipements divers : 36 000 €
- Réfection de branchements en plomb : 30 000 €
- Station d'épuration – remplacement matériels et équipements divers : 30 000 €
- Rue de Plouzeau - réfection réseaux eau potable et assainissement : 91 000 €
- Diagnostic global des réseaux assainissement : 77 000 €
- Rue des Pruniers – réfection réseaux eau potable : 80 000 €

Aménagements de la commune

Les travaux du bâtiment à clocheton (salle Lafayette) ont débuté au mois de mai

Aménagement de la rue Mathieu

Aménagement de la rue de Plouzeau

Enfouissement des lignes aériennes avenue des Gondelins de mai 2022 à septembre 2022

Futur logement des apprentis

L'événement des trois siècles…

Le parc du château Babaud de la Chaussade n'a jamais été ouvert au public. Il ouvrira ses portes cet été…

Amicale du don du sang

Prochaines dates des collectes

NOUS COMPTONS SUR VOUS

Prendre rendez-vous

https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Jeudi 18 août de 15h à 19h espace François Mitterrand à Guérigny

Jeudi 20 octobre de 15h à 19h espace François Mitterrand à Guérigny

Jeudi 29 décembre de 15 à 19h à Urzy

La semaine bleue 2022

Forte de 70 ans d'histoire, cette manifestation est dédiée à la valorisation des aînés dans la vie sociale.

La mairie, en partenariat avec le Centre Social Intercommunal Jacques PILLET de Guérigny, proposera trois animations :

- **Mercredi 5 octobre** : visite du musée de la Résistance à Saint-Brisson par les enfants du conseil municipal des jeunes, un groupe d'enfants du multi-accueil et un groupe d'aînés qui échangeront entre eux dans le cadre de la transmission de l'Histoire.
- **Jeudi 6 octobre** : visite des enfants du multi-accueil aux aînés de la maison de retraite des Forges Royales avec animation par un groupe vocal.
- **Vendredi 7 octobre** : thé dansant pour les aînés, salle François Mitterrand.

Visite guidée de Guérigny : Office du Tourisme intercommunal en partenariat avec les Amis du Vieux Guérigny

Partez à la découverte de l'histoire de cette ville et de son bienfaiteur : Pierre Babaud de La Chaussade, ancien maître des forges, ayant bâti un empire métallurgique dans le Nivernais, au XVIIIe, au service de la Marine Royale.

Parcourez son bief à travers la promenade Jean-Pierre Harris, la nouvelle ville et son ancien site industriel.

Elles auront lieu **les jeudis après-midi, du 07 juillet au 25 août 2022**, départ de l'office du tourisme (musée Forges et Marines) à 14h30.

En cas de fortes chaleurs, les visites seront décalées le matin à 10h.

Réservation conseillée au 06 43 45 20 51 ou au 03 86 70 15 06

Office du tourisme

L'ouverture de l'Office de Tourisme dans le Musée des Forges et Marines se fera à partir du 21 juin.

De 14h à 18h au mois de juin,

De 10h à 12h et de 14h à 18h aux mois de juillet et août,

Et de 14h à 18h en septembre jusqu'aux journées du Patrimoine (18 septembre).

Cérémonie de parrainage du remorqueur portuaire côtier 50 « L'Estérel » le 7 mai 2022

Guérigny est l'une des rares villes, marraine d'un navire de la marine nationale.

M. Jean-Pierre CHATEAU, Maire de Guérigny, Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale de la préfecture, des membres de l'équipage de L'Estérel accompagnés du maître principal Aurélien MALGRAS, commandant du RPC 50 l'Estérel.

Les porte-drapeaux à côté de la stèle commémorant la bataille de Chesapeake en 1781

La chorale « Cantabile » dirigée par le chef de chœur Bernard DELARRAT

Intervention de Jean-Pierre CHATEAU

Intervention du maître principal Aurélien MALGRAS

Intervention de Blandine GEORJON

Signature de la charte du parrainage

Dépôt de gerbes sur la stèle commémorant la bataille de Chesapeake

Echange de cadeaux

Echange de cadeaux

Les personnalités en compagnie de membres du Conseil municipal jeunes et de collégiens

Votre été à Guérigny

Animations des 13 et 14 juillet

Les Amis du Vieux Guérigny

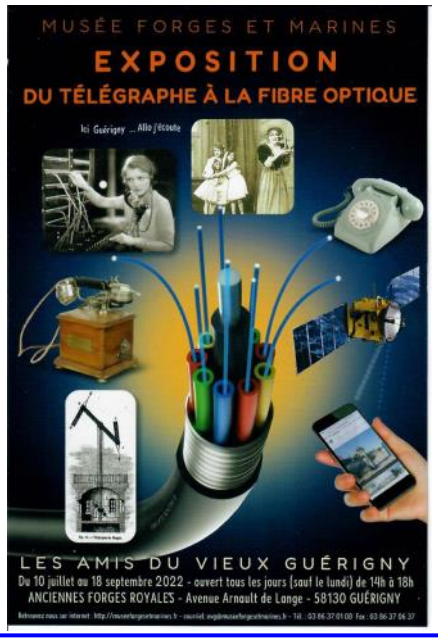

Grand prix des Forges 2021

« Grand prix des Forges »

Samedi 17 septembre
Place Jean Jaurès

Association Autisme 58

Soirée Couscous :

samedi 5 novembre
Salle François Mitterrand

Les Journées européennes du patrimoine auront lieu les **17 et 18 septembre** sur le thème

« Patrimoine pour tous »

https://www.chateaudelachaussade.fr

* A cette occasion, **le Château de la Chaussade et son parc seront ouverts gratuitement au public**. Les visites seront possibles par groupe de 15 personnes **sur inscription préalable.**

* Visite guidée de la **1ère Futaie Notre-Dame à Guérigny et Poiseux**, patrimoine naturel. Gratuit - Réservation obligatoire.

* **Samedi 17 septembre**, seconde édition à Guérigny du **concours « Vision d'Artistes »**, renseignements, inscriptions en mairie.

Dimanche 4 septembre à 11h

Cérémonie du 241ème anniversaire de la bataille de Chesapeake et lancement du Comité France Etats-Unis au château Babaud de la Chaussade.

Concert Blues en Loire à 17h30 au théâtre des Forges royales.

Animation américaine dans la cour verte du château Babaud de la Chaussade.

Association « Guérigny en Fête »

Le saviez vous ?

Le marché de Guérigny à 250 ans

L'actuel marché de Guérigny a, en effet, été autorisé par Lettres patentes signées par le roi Louis XV en octobre 1772. Cette autorisation répondait à une demande de Pierre Babaud de La Chaussade auprès du Chancelier en 1765. Dans celle-ci le seigneur de Guérigny exposait «*la difficulté de se procurer les choses nécessaires à la vie, il n'y a à Guérigny ny marché, ny foire ; on n'y peut avoir ny bled, ny farine, ny beurre, ny œuf, ny légume* ». Mais cette demande s'est heurtée à l'hostilité des autorités municipales de Nevers qui pensaient qu'elle pourrait nuire aux foires et marchés de cette ville et même entrainer la disette.

Pour en savoir plus : on peut lire l'article de Sébastien Laurent que l'on trouve dans les Actes du **Colloque La Chaussade 1992**, publiés par **Les Amis du Vieux Guérigny**, page 119.

Sources : http://www.museeforgesetmarines.fr/points_histoire.html

Cinéma itinérant Scéni Qua Non

Jeudi 8 septembre

⇒ A 18h : **LE TIGRE ET LE PRESIDENT**
A 20h : **IRREDUCTIBLE**

Jeudi 13 octobre

⇒ A 18h : **LES VOLETS VERTS**
A 20h : **LES VIEUX FOURNEAUX**

Médiathèque George Sand

Mercredi 20 juillet de 10h à 12h et 14h30 à 18h
Don de livres suite au « désherbage » du rayon jeunesse

Vendredi 22 juillet « COMPAGNIE LE MONTREUR »
Atelier spectacle proposé aux enfants à partir de 6 ans

- LE MANIPULOKIT 10h -12h : atelier manuel
- LA LECON DU MONTREUR 14h30 - 16h : leçon de marionnettes aux spectateurs élèves d'un jour...

Mercredi 27 juillet à 10h « COMPAGNIE DE L'OUVERT »
Spectacle Tas ka dire, solo de clown

En savoir plus :
https://www.ville-guerigny.fr/la-médiathèque-george-sand

Samedi 24 et dimanche 25 septembre

Exposition du **Cercle Ferroviaire Nivernais**
Espace François Mitterrand et
salle Olympe de Gouges.

Ciné Photo Club Nivernais

Précédemment installé à Nevers, le Ciné Photo Club Nivernais a pris ses quartiers dans la cité des Forges royales. L'association souhaite la mise en place d'animations et d'ateliers accessibles à tous ainsi que des partenariats avec des associations locales.

Une première sortie photo s'est déroulée le samedi 9 avril sur le site des Forges royales. La traditionnelle exposition de l'été salle Olympe de Gouges sera organisée par le club sous le titre « *La photo aux Forges, c'est royal* » du 9 juillet au 18 septembre.

A l'occasion des journées du Patrimoine, le Ciné Photo Club Nivernais proposera le **dimanche 18 septembre à 15h, une conférence animée par Erick Mengual** sur l'histoire de la photographie. Cette conférence sera suivie d'un moment d'échanges avec la présentation de différentes techniques photographiques anciennes que nous pratiquons encore .

La grande question sera : Pourquoi pratiquons-nous toujours ces procédés du 19ème siècle ?

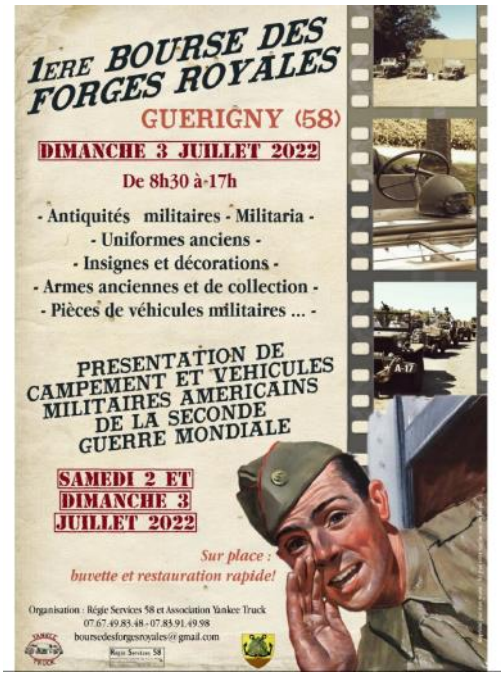

Site des Forges royales

Informations

Toutounet

Trop de déjections canines polluent nos trottoirs, pelouses et lieux publics.

Au-delà du côté inesthétique, c'est un problème de santé publique, sans parler des enfants qui jouent dans les pelouses souillées.

- la tenue en laisse est obligatoire,
- les déjections doivent être aussitôt ramassées.

Les sacs spéciaux sont disponibles en mairie et au cabinet vétérinaire. Un distributeur est installé près du marché couvert.

Bruits gênants

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux est interdit pour des raisons de salubrité :

Émissions de substances nocives pour l'homme mais aussi gêne occasionnée pour le voisinage et pollution.

Cette interdiction concerne aussi bien les particuliers que les professionnels à la fois pour le brûlage à l'air libre mais aussi en incinérateur.

Que faire de ses végétaux ?

- Fabriquer son propre compost
- Apporter ses déchets à la déchèterie.

Comportement citoyen

Rappelons que l'usage des produits phytosanitaires est désormais proscrit.

Nous remercions nos concitoyens pour leur participation à l'effort collectif en nettoyant et désherbant (sans produits nocifs) devant chez soi.

Les déchets verts ou autres sont ramassés de façon hebdomadaire et peuvent aussi être portés à la déchèterie de Sichamps.

https://www.ville-guerigny.fr/traitement-des-déchets

Lettre Municipale d'Information - Juin 2022
Mairie - 58130 GUERIGNY - Tél : 03 86 90 78 50
ville-guerigny.fr
Directeur de la publication :
Jean Pierre CHATEAU
Maquette : Micheline DEMARES, Didier HENRY, Michel SOUCHET
Rédaction : Elus et services municipaux
Crédit photos : Mairie
Impression : INORE-GROUPE
Varennes -Vauzelles

Pour connaître les autres manifestations prévues dans l'été, reportez vous au panneau d'information, au site internet de Guérigny ou à l'application IntraMuros (707 abonnements au 30 mai 2022).

Cité des Forges
royales
"Guérigny the place to be"
"Le lieu où il faut être"